



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 28.02.2023

Numéro de publication: HR01-1005689614

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées The Children Foundation, Cologne

The Children Foundation
c/o Rajat et Shweta Khare
Chemin du Nant-d'Argent 15
1223 Cologne

The Children Foundation, à Cologne, Chemin du Nant-d'Argent 15, c/o Rajat et Shweta Khare, 1223 Cologne, CHE-386.667.547. Nouvelle fondation. Acte constitutif du 17.02.2023. But: par son soutien, la Fondation a pour vocation de lutter contre la traite d'enfants à travers le monde, notamment en les protégeant contre toute forme de négligence et de violence, de mise en danger, de travail forcé et d'exploitation, ainsi qu'apporter son soutien à la défense de leurs droits fondamentaux. La Fondation vise également à préserver l'intégrité et la dignité émotionnelle, psychologique, physique et sexuelle des enfants, à faire respecter leurs droits, à promouvoir leur développement individuel et leur intégration sociale. A ce titre, la Fondation apportera son soutien à toute institution ou projet s'inscrivant dans ces buts et pourra notamment procurer, de manière directe ou indirecte, son aide et son soutien financier à toute association, fondation caritative ou toute autre institution, ainsi qu'à tout projet et initiative d'ordre privé ou publique, poursuivant une mission équivalente ou similaire à ses buts. La fondation pourra également apporter son aide et soutien, de manière directe ou indirecte, à toute association, fondation caritative ou toute autre institution, ainsi qu'à tout projet et initiative d'ordre privé ou publique, luttant plus généralement contre la famine, la pauvreté et la misère dans le monde. Dans le cadre des buts fixé, la fondation œuvre en Suisse et à l'étranger. La Fondation n'a pas de but lucratif et ne vise aucun gain. Mention d'une réserve de modification du but en faveur du fondateur selon l'art. 86a CC. Conseil de fondation: Khare Rajat, d'Antigua-et-Barbuda, à Cologne, président, Khare Shweta, d'Antigua-et-Barbuda, à Cologne, vice-présidente, tous les deux avec signature individuelle, Khare Anuj, d'Inde, à Delhi, IND, avec signature collective à deux. Organe de révision: Fiduciaire Marlyse Liniger (CHE-112.931.354), à Borex.

Registre journalier no 3829 du 23.02.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève